

Vos élus CGT au CE du TCR et du CTA communiquent



email : tcrcgtrenault@wanadoo.fr	TCR	tél : 01.76.85.12.52
www.infos-cgt-technocentre.com	CTA	tél : 02.32.77.63.21
Le 13 octobre, tous face au patronat de la Métallurgie !		

Tract n°13 - Jeudi 12 octobre 2017

Un état des lieux catastrophique :

- D'un côté, le gouvernement avance à marche forcée avec les ordonnances « Macron » sont encore une attaque pour détruire le Code du travail ;
- De l'autre, l'UIMM (patronat de la Métallurgie), s'appuyant sur les lois rétrogrades successives (Macron, Rebsamen, El Khomri), remet en cause par une négociation l'ensemble du droit social de la branche.

Ces deux attaques vont de pair et n'ont qu'une philosophie : s'attaquer aux droits des travailleurs (salaire, temps de travail, conditions de travail...). Tout doit y passer pour servir un seul objectif : capter les richesses créées pour augmenter les marges et servir les actionnaires.

Comment cela se traduit-il dans la branche ?

Oubliez ce que vous avez connu, les patrons n'en veulent plus, tous les conquits sociaux doivent disparaître. Premier accord dans le viseur de l'UIMM, **les classifications** :

- ❖ **TERMINÉE** la reconnaissance des diplômes avec un coefficient minimum. Pour les patrons une seule chose compte, c'est le poste de travail et non l'individu ;
- ❖ **TERMINÉE** l'évolution de carrière automatique pour les BTS ou ingénieurs/cadres ;
- ❖ **TERMINÉE** la rémunération de la qualification acquise par les salariés au cours de leur carrière,

Bienvenue dans une branche où votre coefficient peut régresser et votre salaire diminuer lors d'un changement de poste de travail.

Ce ne sont que quelques exemples du projet de l'UIMM concernant les classifications. Mais l'organisation patronale n'en restera pas là.

Elle a annoncé via, ses UIMM territoriales, vouloir s'attaquer à tous les avantages sociaux existant dans les conventions collectives (territoriales, régionales, nationale) ex :

- La prime d'ancienneté;
- Les primes pour pénibilité ou horaires atypiques ;
- Les primes de panier ou de restauration ;
- Le paiement des 3 jours de carence, etc.

Face à cela, la FTM-CGT a décidé, il y a déjà plusieurs mois, de faire de cette journée du **13 octobre**, un temps fort de mobilisation et de grèves dans les entreprises. Négociation dans la branche couplée aux ordonnances Macron, le cocktail est explosif. Nous ne pouvons rester spectateurs de ce désastre social annoncé. Face à ces régressions annoncées, la FTM-CGT a des propositions concrètes pour améliorer les droits sociaux et les conditions de travail de tous les métallurgistes dans une Convention Collective Nationale.

Pour y parvenir, il nous faudra être très nombreux devant le siège de l'UIMM à Paris.

Nous appelons donc à :

- Répondre aux appels des confédérations syndicales pour lutter contre les ordonnances Macron ;
- Ancrer la lutte dans les entreprises en partant des réalités vécues par les salariés ;
- Participer à la manifestation nationale organisée par la FTM-CGT le **13 octobre** devant le siège du patronat de la Métallurgie.

Soyez convaincus :

- Que toutes ces actions sont indissociables et indispensables ;
- Que nous pouvons imposer une autre vision de la société plus juste, plus solidaire, plus respectueuse de celles et ceux qui créent les richesses.

TOUS EN GRÈVE LE 13 OCTOBRE

Rassemblement Porte Maillot à 13h00 pour manifester jusqu'au siège de l'UIMM, 56, avenue de Wagram, Paris.

Un bus partira de la Gare Routière à 11h45.

